

Auto-école 30 – Liste des pièces à fournir

Pour la validation de votre dossier, il nous faudra impérativement :

- La photocopie de la pièce d'identité recto-verso, du passeport ou d'un titre de séjour en cours de validité ;
- La photocopie du permis de conduire recto-verso pour les personnes concernées ;
- La photocopie de l'attestation de recensement pour les personnes âgées entre 16 et 25 ans (sauf si l'élève a reçu sa convocation à la JDC) ;
- La photocopie de la « Journée de la Citoyenneté » pour les personnes âgées entre 16 et 25 ans ayant effectué la JDC ;
- 4 ePhotos (à sélectionner dans un Photomaton classique) ;
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de téléphone fixe ou mobile, de gaz, d'électricité ou d'eau, une quittance de loyer non manuscrite) ;
- Un justificatif de domicile de plus de 6 mois (facture de téléphone fixe ou mobile, de gaz, d'électricité ou d'eau, une quittance de loyer non manuscrite) pour les personnes qui n'ont pas la nationalité française ;
- Une attestation d'hébergement (signée par l'hébergeant et l'hébergé), ainsi que la pièce d'identité de l'hébergeant si le justificatif de domicile de moins de 6 mois et/ou de plus de 6 mois n'est pas au nom de l'hébergé ;
- Un premier acompte de 300€ minimum, en chèques ou en espèces (nous ne prenons pas les cartes bleues)